

Article 31 du Règlement

On a notamment recommandé en fait qu'un comité international d'autorités rabbiniques s'attaquent à cette loi religieuse qui a si clairement besoin de modifications. Cela contribuerait à faire en sorte que partout, pas seulement au Canada, les juives soient traitées avec la dignité et le respect auxquels elles ont droit.

La solution halachique, la solution au sein de la communauté juive, est importante. Je constate que des mesures ont déjà été prises à cet égard.

Je tiens à rendre hommage à la section du Québec du Conseil rabbinique du Canada qui, avec l'approbation du Vaad Harabonim, a institué une entente pré-nuptiale. Il est à espérer que ce genre d'entente ne soit plus nécessaire. Mais cet organisme a fait preuve d'initiative et je tiens à leur en rendre hommage. J'espère que la communauté va maintenant faire vraiment quelque chose pour remédier à cette injustice, et à l'échelle internationale, espérons-le.

En conclusion, le Nouveau Parti démocratique accorde son appui à cette importante mesure législative. Il y a déjà un moment que nous en préconisons l'adoption. Je sais que ma collègue, la députée de Vancouver-Est, s'est penchée sur cette question capitale en sa qualité de porte-parole néo-démocrate sur la condition féminine. Mon collègue, le député de Thunder Bay-Atikokan, qui tenait à prendre part à ce débat mais qui est retenu ailleurs, aurait voulu prendre la parole pour appuyer ce projet de loi. Il a vraiment travaillé fort avec le député de Mission-Coquitlam, moi-même et nos autres collègues pour que soit présenté ce projet de loi.

Il y a longtemps que cette mesure législative aurait dû être adoptée. Elle contribuera à apaiser la souffrance et l'angoisse des personnes qui n'ont pu obtenir le Get. Nous l'accueillons avec satisfaction et nous rendons hommage aux particuliers et aux organismes à qui l'on doit le projet de loi, car, grâce à eux, le Canada sera le premier pays au monde à se doter d'une pareille loi.

J'espère que le comité législatif fera en sorte que ce projet devienne rapidement loi afin qu'aucune autre femme et aucun autre homme ne se voient refuser le Get.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et est renvoyé à un comité législatif.)

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 13 h 45, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures aujourd'hui.

(La séance est suspendue à 13 h 45.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'INSTITUT CANADIEN DE LA SANTÉ INFANTILE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, le rapport publié par l'Institut canadien de la santé infantile se fait la voix des enfants du Canada. C'est un appel à l'aide bien documenté et le gouvernement du Canada doit faire quelque chose immédiatement.

La santé des enfants du Canada est négligée. La situation ne changera pas tant qu'on ne prendra pas des mesures véritablement progressistes en matière de développement social et économique et, ce qui est tout aussi important, des mesures tendant vers une plus grande égalité sociale et économique.

Nous avons les meilleurs hôpitaux au monde, les meilleurs docteurs au monde, mais, si on ne se préoccupe pas des conditions sociales et économiques, la santé des enfants du Canada demeurera un objet de honte, comme l'a fait remarquer l'Institut canadien de la santé infantile.

Nous avons besoin qu'on nous donne des réponses à des questions très importantes. Par exemple, pourquoi avons-nous si peu de données sur la santé mentale? Pourquoi y a-t-il autant de suicides chez les jeunes? Nous devons chercher à comprendre pourquoi autant de jeunes se sentent aussi perdus, quelle chose détruit ainsi leurs rêves et leurs aspirations.

En 1986, le taux de mortalité des enfants pauvres était de 56 p. 100 plus élevé que celui des enfants de milieux plus aisés. Le taux de mortalité des enfants autochtones est deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population. La santé n'est pas uniquement une question de soins médicaux. La santé est intimement liée à la situation économique et sociale.

Les enfants sont notre garantie d'avenir. Nous comptons sur eux pour assurer nos lendemains, tout comme ils comptent sur nous aujourd'hui.